



BWYC Newsletter n°31

SOMMAIRE

Page 1

- Edito

Page 2

- Cotisations

Page 3

- Cours VHF-GMDSS

Page 4

- Les pêcheurs

Page 6

- L'Assemblée Générale

Page 7

- Humour
- WE de voile de Bruno
- Pq on fête la St Valentin ?

Page 8

- Votre agenda
- Les pts plats de Charly

Page 9

- Fondue bourguignonne le 24/4
- DVD histoire d'équilibres

Page 10

- Ct faire son pain le 11/3
- Un peu de théorie

Page 11

- Souper croisière

Page 12

- We dans le Veerse Meer en mai

Page 13

- Réponses
- Les cours de secourisme

Page 14

- Soirée GSK

Page 15

- Rions un peu
- Le verre du CA

Page 16

- En primeur !
- Sortie avec Maca 5

Page 18

- La croisière d'automne 2016
- Le mot de la fin

On n'insiste jamais trop sur les avantages que nous pouvons obtenir.

Ainsi, lorsque vous payez votre cotisation au BWYC, vous devriez systématiquement penser à votre mutuelle. Qu'elle soit libérale, socialiste, chrétienne, neutre ou de toutes les couleurs !

En effet, cette dernière offre un avantage à tous ses membres en ordre de cotisation. A savoir, que chaque membre inscrit dans un club sportif peut introduire une demande d'intervention financière pour son abonnement.

La démarche est simple, soit vous consultez le site de votre mutuelle et vous imprimez le document vous-même, soit vous vous rendez dans une agence où l'on vous remettra ce formulaire.

Celui-ci devra être dûment complété par vous-même mais également par le secrétaire ou le président de votre club qui devra aussi y apposer le cachet du club.

De plus, vous devrez fournir la preuve du paiement de votre cotisation.

Les conditions sont généralement les suivantes :

- Etre en ordre de cotisation mutuelle (de base ou complémentaire)
- Une seule intervention par personne par année civile
- L'intervention ne peut dépasser le montant payé.

Montant de l'intervention :

Celle-ci peut varier en fonction de votre mutuelle de 30 € à 50 €.

Ceci n'est évidemment pas un remboursement pour vos beaux yeux mais bien pour vous encourager, ainsi que toute votre famille, à pratiquer une activité sportive.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter votre agence de mutuelle ou son site. Vous y trouverez toutes les informations utiles.

Et afin de compléter votre formulaire, il ne vous reste plus qu'à passer au club house le vendredi soir pour que la secrétaire ou le président remplisse toutes les

cas adéquat. S'ils sont absents, demandez simplement que le document soit déposé dans leur casier. Ils ne manqueront pas de faire le nécessaire au plus vite.

Et tant que vous y êtes, profitez-en pour boire un verre...

Exemple de formulaire à remplir pour obtenir votre avantage ci-dessous.

AVANTAGE ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE

CLUB DE SPORT OU FITNESS

Conditions d'intervention

Pour avoir droit à l'intervention, l'affilié doit être en règle de cotisations à l'assurance complémentaire. Une intervention de XX EUR est accordée dans le coût d'une ou plusieurs affiliations auprès d'un club de sport ou d'un centre de fitness, sans pour autant dépasser le montant payé par le bénéficiaire. Seuls les statuts déterminent les droits et obligations des membres et ceux de la mutualité.

A compléter par le secrétaire ou le président du club

Veuillez joindre la preuve de paiement (extrait bancaire ou preuve de paiement).

La mutualité se réserve le droit de vérifier si les données sont correctes.

Bénéficiaire :

Adresse :

N° d'affiliation :

N.I.S.S. :

Je soussigné(e)

certifie par la présente que (nom et prénom) :

date de naissance :

adresse :

est membre dans notre club (nom du club) :

pour l'année :

sport pratiqué :

Le montant de la cotisation annuelle s'élève à EUR.

Lorsqu'il s'agit d'un abonnement, veuillez indiquer le genre :

abonnement familial*

abonnement individuel

* Un abonnement familial est un abonnement qui peut être utilisé par toute la famille et pour lequel une seule cotisation a été payée.

Date, signature du secrétaire ou du président et cachet du club.

Et pour finir, n'oubliez pas de payer votre cotisation au BWYC avant tout !! D'autant que nous veillerons tout particulièrement à ce que vous receviez votre carte de membre !!

Pascale Souvenir
Rédactrice

Votre cotisation annuelle

Je vous rappelle que celle-ci est valable pour une année civile. Si vous avez oublié de la payer pour 2016, il est grand temps de vous mettre en ordre.

Le montant de la cotisation annuelle de base est de 60 €, elle comprend la licence de navigation de la F.F.Y.B., ainsi qu'une assurance RC. + accidents corporels (celle que souscrit la Fédération Francophone de Yachting Belge auprès de Ethias).

Par personne supplémentaire de la même famille et du même domicile, la cotisation s'élève à 30 € pour les plus de 18 ans et de 15 € pour les enfants de 7 à 17 ans.

De plus, il est prévu une cotisation de membre sympathisant d'un montant de 40 €. Celle-ci ne comprend évidemment pas de licence ni l'assurance ; elle ne permet donc pas de naviguer.

Pour les membres isolés de moins de 18 ans la cotisation est également de 30 €.

Cotisation pour une année civile		
Membre principal	A1	60 €
Membre même famille > 18 ans	A2	30€
Membre même famille < 18 ans	A3	15€
Membres sympathisant	S	40€
Nouveaux membres après le 1^{er} septembre*		
	A1	85€
	A2	50€
	A3	25€

Si vous souhaitez renouveler votre affiliation, nous vous remercions de bien vouloir en régler le montant correspondant à notre compte en banque avant le 31 janvier de chaque année civile.

IBAN BE21 0014 9172 4503 BIC GEBABEBB ING 001-4917245-03

Veuillez s'il vous plaît mentionner en communication les types de cotisation (A1, A2, A3, S), leur nombre et les noms, prénoms, lieux et dates de naissance des membres payant la cotisation. S'il manque de la place pour la communication envoyez un mail au tresorier@bwyc.be.

Les nouveaux membres sont priés de compléter le bulletin d'inscription qui se trouve sur le site web www.bwyc.be

Les cartes membres seront imprimées vers la fin mars 2016 et vous seront ensuite envoyées.

Si tel n'était pas le cas, n'hésitez pas à contacter votre [secrétaire](#).

* pour les nouveaux membres, 10 jours sont nécessaires entre le paiement et l'enregistrement à la FFYB. La date d'inscription à la FFYB compte pour le début de la période assurée.

Les nouveaux membres qui nous rejoignent après le 1er septembre ont le choix de payer une cotisation couvrant le dernier trimestre 2015 et l'année 2016 pour le prix de 85 € (25€ +60€).

Pascale Souvenir

Cours VHF GMDSS

Global Maritime Distress and Safety System

Le samedi 30 Avril 2016

L'école de navigation du Brabant Wallon Yachting Club organise un cours théorique et pratique de radiocommunication GMDSS dans son Club-House de Wavre.

Cette formation est obligatoire pour pouvoir présenter l'examen SRC (Short Range Certificate) de radiocommunication organisé par IBPT (Institut Belge des services Postaux et des Télécommunications).

Tout utilisateur d'une VHF DSC doit être titulaire de ce brevet.

Vous apprendrez également à manipuler le NAVTEX, l'EPIRB et le SART.

Pour des raisons de sécurité, les loueurs de bateaux de plaisance demandent cette accréditation pour vous confier leurs embarcations.

Cette compétence ne peut être que bénéfique pour tout membre d'un équipage.

Le cours est donné par Mr Tom Robeyn, agréé par l'IBPT, de 9h à 17 h, Rue Belle Voie 25 à Wavre, au Club-House.

La participation aux cours :

Membres BWYC : 130 €

Non Membres : 150 €

Le syllabus est fourni.

Mise à disposition d'un PC pour deux élèves avec simulateur pour la partie pratique.

Inscription et infos par mail : marc.wantiez@scarlet.be

Paiement: BIC: GEBABEBB, IBAN: BE21 0014 9172 4503.

Communication bancaire: Nom, Prénom suivi de GMDSS.

Nombre de places limité, donc paiement = place réservée.

Notre site : <http://www.bwyc.eu/>

Marc Wantiez

Un pêcheur sachant pêcher sans lâcher ses déchets est un bon pêcheur

Un sujet qui nous concerne tous, qui est facile à régler, ne coûte rien au pêcheur, ni à la collectivité :

"Un pêcheur sachant pêcher sans lâcher ses déchets est un bon pêcheur."

Les fils de pêche :

Loin d'être biodégradables, les différents fils que nous utilisons pour garnir nos moulinets ou encore préparer nos montages ont une durée de vie qui dépend du ou des matériaux utilisés pour leur fabrication, toujours longue.

Tous sont dérivés de la synthèse du pétrole.

Tous, abandonnés dans la nature, constitueront d'abord une source de pollution visuelle, désagréable, inesthétique, peu ragoûtante et source d'angoisse pour nous, pêcheurs, parents, promeneurs et touristes. Nous nous méfions instinctivement des déchets et de ce qu'ils contiennent.

Tous, lorsqu'ils sont emportés en mer sous forme de "pelotes" peu visibles dans l'eau, peuvent devenir ensuite des pièges mortels. Pour les oiseaux et mammifères marins qui fréquentent toutes les côtes de France, pour les tortues marines qui sont présentes en Méditerranée et dans le golfe de Gascogne, et fort probablement pour d'autres créatures marines "invisibles".

Tous, en raison des propriétés même qui nous les font choisir pour une utilisation en milieu marin se fractionneront très lentement, pour devenir enfin des micro-déchets, difficiles, voire impossibles à collecter.



Malheureusement, on trouve souvent les restes de ces fils abandonnés sur nos lieux de pêche : digues, quais, jetées et plages.

Les mono-filaments en nylon :

Les mono-filaments fabriqués en nylon, sont les plus utilisés. Pour ce type de fil, on parle d'un délai de dégradation de 1 à 5 ans, 40 ans, 600 ans, voire d'une impossibilité de biodégradation complète (voir Newsletter n°29 page 12).

Depuis un peu plus de 10 ans, certains pays, comme les États-Unis, l'Australie, et la Grande-Bretagne ont mis en place des programmes de collecte et de recyclage des mono-filaments en nylon, qui s'adressent aux pêcheurs et sont établis et financés en partenariat avec certains fabricants.

Actuellement en France*, il ne semble pas exister de filière de recyclage autre que celle éventuelle de la revalorisation énergétique - Incinérateur_de_déchets . La solution est donc de joindre ses déchets de mono-filament nylon aux déchets ménagers ordinaires.

**Ces filières existent ou sont en cours de mise en place pour les déchets issus de l'industrie automobile ou textile*

Les filets de pêche :

Ils font également partie des déchets que le pêcheur abandonne volontairement ou perd accidentellement :

- ▶ mal fixé, un filet sera décroché par la force des vagues et des courants
- ▶ mal repéré et devenant introuvable, il sera abandonné
- ▶ posé trop loin par forte marée, ou, en raison d'une météorologie qui change et devient agitée, il ne pourra être récupéré

Tous les filets "irré récupérables" deviendront des "filets perdus", ou "filets fantômes", qui continueront à piéger la faune marine : crabes et crustacés, poissons, mammifères et oiseaux.

Lors de nuit calme, le pêcheur est tenté de placer ces indicateurs de touches que sont **les bâtons lumineux**. Malheureusement, force est de constater que ceux-ci finissent parfois à la mer en fin de partie de pêche alors qu'ils contiennent des produits chimiques.

On ne le fait pas exprès, ça nous fait même râler de les perdre lors de lancers ou de casses lors des relevés : **les plombs de pêche** sont source de pollution. Les métaux lourds s'accumulent dans les sédiments.

On a l'habitude de conserver nos appâts dans du **papier journal**, pour les arénicoles vidées ou encore les couteaux. Même si le papier se dégrade plus rapidement que d'autres matières, ce n'est pas une raison pour le laisser sur le lieu de pêche.

Les boîtes d'appâts se retrouvent régulièrement sur les lieux de pêche. Certaines de ces boîtes sont fabriquées à partir de matériaux biodégradables (les distributeurs font des efforts), ce n'est pas une raison pour ne pas les jeter à la poubelles.

Les sacs ou sachets en plastique se font de plus en plus rares mais on en pêche encore ou alors on les voit joncher nos lieux de pêche.

Les mégots de cigarettes jetés à terre ou dans le sable constituent une pollution non négligeable. Selon certaines études, un mégot polluerait 500 litres d'eau (voir Newsletter n°30 page 4)

Jette pas ton mégot, deviens mon héros !

Les emballages de lignes de pêche font partie du cortège des déchets émis par les pêcheurs. Certains "coins de pêche" en sont malheureusement parsemés.

Les piles que nous utilisons pour nos lampes frontales lors des pêches nocturnes ne doivent pas finir dans la mer, en contrebas des jetées ou encore sur les zones de parking près des lieux de pêche. Ces piles constituées de métaux lourds sont toxiques pour l'Homme et l'environnement.

Les hameçons en fer s'oxydent généralement assez rapidement et se dégradent tandis que les hameçons en inox ont une durée de vie illimitée.

Les autres déchets de pêche :

Reste de leurre soupe, bobine à fil de pêche, bouchon ou flotteur, gant en latex.



Les déchets que l'on peut laisser.

Vous pouvez tout de même amener ou laisser des déchets à la mer. Vos déchets de poissons (têtes, peaux, viscères,...), de coquillages

(barbes et coquilles de coquilles Saint Jacques fraîches par exemple).

Ces déchets serviront de repas aux poissons et surtout aux crustacés (crabes, crevettes, ...).

Toutefois, il ne faut pas jeter de grosses quantités de restes de poissons dans une flaque, mais essayer de les éparpiller un peu partout.

Photos extraites du site : <http://www.aspas-nature.org>

Extraits du site : www.opalesurcasting.net

L'Assemblée Générale 2016

Comme chaque année, nous devons réunir les membres effectifs lors d'une Assemblée Générale car celle-ci est le pouvoir souverain de l'association.

Sont notamment soumis à sa compétence :

1. Les modifications aux statuts sociaux
2. la nomination et la révocation des administrateurs;
3. l'approbation des budgets et des comptes;
4. la dissolution volontaire de l'association;
5. les exclusions d'associés;
6. toute décision dépassant les limites des pouvoirs légalement ou statutairement dévolus au conseil d'administration.

Ainsi, au sein du BWYC, TOUS les membres peuvent assister à l'Assemblée Générale annuelle mais seuls les membres effectifs ont un droit de vote.

Vous êtes donc invités ce dimanche 13 mars 2016 dès 15h00.

Et si vous aussi vous désirez devenir membre effectif, il vous suffit de vous présenter à la réunion en ayant préalablement rempli le [bulletin d'inscription](#) de membre effectif dûment signé par 2 parrains (membres effectifs eux-mêmes).

Lors de la présentation de votre candidature, il vous sera simplement demandé d'étayer celle-ci.

Condition : être en ordre de cotisation.

Pascale Souvenir

Humour

Le meilleur remède contre le mal de mer, c'est encore de s'asseoir sous un arbre.

Humour anglo-saxon

Week-end voile les 9 et 10 janvier 2016

Ci-dessous un petit selfie de notre super weekend « Manœuvres » Wemeldinge-Bruinisse-Wemeldinge en compagnie de nos deux captain's Vincent et Marc, et les membres de l'équipage Stéphane, Philippe, Simon et Bruno.

Un moment très agréable quoique frisquet mais sportif, varié, studieux et détendu, sous un bon 5-6 bft.

Une très heureuse mise en pratique de la théorie vue aux différents cours.

... Et pas la moindre griffe !

Encore merci à notre skipper.

Merci à Bruno de Saeger



Pourquoi fête-t-on la Saint Valentin ?

Des petits cadeaux, des mots doux, des preuves d'amour, des roses rouges le 14 Février ... Fête commerciale inventée de toute pièce ou réelle tradition ? La fête des amoureux pourrait être inspirée d'une fête datant de l'Antiquité : le Festival de Lupercus, lui-même Dieu de la fertilité.

Le 15 Février, des hommes nus couraient dans les rues seulement vêtus de peau de bouc, les femmes parvenant à toucher cette peau devenaient fécondes. Dans l'histoire, de nombreux saint Valentin existent mais l'un d'entre eux marqua les esprits. Un prêtre, nommé Valentin, mariait les couples secrètement à l'époque où l'empereur romain Claude II avait interdit le mariage afin que les hommes s'enrôlent plus facilement dans son armée. Le prêtre fut capturé mais de sa cellule, il fit la rencontre de la fille aveugle du geôlier, à qui selon la légende, il rendit la vue et lui adressa un billet signé "Ton Valentin" juste avant de se faire

décapiter le 14 Février. Plus tard, l'Église en fit le saint Patron des amoureux et lui accorda le 14 Février comme fête. Pour cette raison, cette date reste le jour de l'amour même si une autre théorie avance le fait que le 14 Février est également le moment où les oiseaux s'accouplent.

Extrait de "les p'tits bouquins" 13671 AUBAGNE

Merci à Jimmy

Votre agenda

Vendredi 4 mars 2016 : Alain de Boubers soirée nœuds pratiques pour la vie courante avec Serge
Vendredi 11 mars 2016 : Dominique
Vendredi 18 mars 2016 : Jimmy
Vendredi 25 mars 2016 : Martin Toussaint
Vendredi 1^{er} avril 2016 : congé de Pâques
Vendredi 8 avril 2016 : congé de Pâques
Vendredi 15 avril 2016 : Pascale vidéo : histoire d'équilibres : comment avance un voilier
Vendredi 22 avril 2016 : Alain & Annie
Dimanche 24 avril 2016 : fondue Bourguignonne avec Jean-Pierre Blacks
Vendredi 29 avril 2016 : Jimmy
Vendredi 6 mai 2016 : week-end de l'ascension
Vendredi 13 mai 2016 : Alain & Annie
Vendredi 20 mai 2016 :
Vendredi 20 mai au dimanche 22 mai 2016 : Week-end dans le Veerse Meer
Vendredi 27 mai 2016 : Jimmy
Vendredi 3 juin 2016 : Pascale
Vendredi 10 juin 2016 : Alain & Annie
Vendredi 17 juin 2016 :
Vendredi 24 juin 2016 : Jimmy
Vendredi 1^{er} juillet 2016 : les grandes vacances. Profitez bien !

Les petits plats de Charly

Les chicons au gratin

Pour ce faire : vous avez besoin : chicons 2/pers, fromage râpé, jambon, lait, bouillon de légumes, sel, poivre, muscade, beurre, lait et de la liaison.

Commencez par cuire vos chicons dans un fond d'eau salée muscadée ainsi que le cube bouillon,

légèrement beurrée, à couvert.

Lorsque cela est cuit, égouttez en gardant précieusement le jus de cette cuisson !

Enroulez les chicons bien égouttés voire essorés dans les tranches de jambon et disposez ceux-ci

dans un plat allant au four.

Ah oui, il faut aussi un four !

Récupérez le jus que vous faites bouillir avec du lait voire un peu de crème ! Dans la proportion

nécessaire à vos roulades. Rectifiez

l'assaisonnement et liez soit avec de la maïzena à diluer, maïzena plus, farine mélangée avec du beurre (beurre manié) à froid ou à chaud = (roux) ou de l'eau comme le faisaient nos grands-mères.

Procédez par petites doses et laissez bien bouillir pour ce faire.



Mélangez un peu de fromage râpé et nappez sur les roulades. Saupoudrez avec le reste de fromage, puis enfournez à four chaud. En règle générale à 180° pour la cuisine. Les températures supérieures sont plutôt pour la boulangerie/pâtisserie. Ceci étant dit nous ne reviendrons plus sur ces sujets (liaisons et cuissons). Vous pouvez accélérer au grill bien sûr. Accompagnez de PDT vapeur ou de purée. Voir des frittates une fwa !

Bistronomiquement vôtre,
Charles votre dévoué BWYC

Fondue Bourguignonne

dimanche 24 avril 2016 à 12h00

Jean-Pierre Blacks vous propose :

L'apéritif maison

Viande de bœuf et de poulet
Salade fraîche
Frites fraîches
Sauces maison (mayonnaise – tartare – ketchup – piquante)

Tarif : 15 €/personne

Jean-Pierre a choisi le dimanche afin de permettre à nos aînés qui n'ont pas envie de bouger le soir de partager ce repas entre amis et en espérant que la météo sera de la partie et nous permettra de prendre l'apéritif au jardin.

Merci de bien vouloir réserver auprès de votre [secrétaire](#) au plus tard le lundi 18 avril 2016.

Paiement sur le compte bancaire du BWYC : BE21 0014 9172 4503
Communication : fondue + nom + nombre de personnes.



Pascale Souvenir

Histoire d'équilibres

Ce vendredi 15 avril 2016, votre barmaid de choc vous propose un DVD de la collection Navigation Facile de Voiles et Voiliers

Histoire d'équilibres : comment avance un voilier

Bertrand Chéret nous emmène plus loin dans la connaissance des grands équilibres de notre voilier. Chaque élément de la coque, du gréement, de la voilure, contribue, face au vent et à la mer, à créer des forces et des équilibres. L'art du réglage est avant tout de savoir utiliser et doser ces forces qui composent le monde complexe des voiliers.

Comme toujours, pour Bertrand Chéret, découvrir et expliquer se fait grâce à des expériences et démonstrations ludiques et de temps en temps... inattendues !

« Lorsque l'on appréhende ce qui arrive, lorsque l'on réfléchit à toutes ces forces qui agissent sur le bateau, alors on a la liberté de regarder ce qui arrive et on est capable d'anticiper et d'arriver à faire ce qui paraît difficile... Quand on subit, on est jamais heureux... »

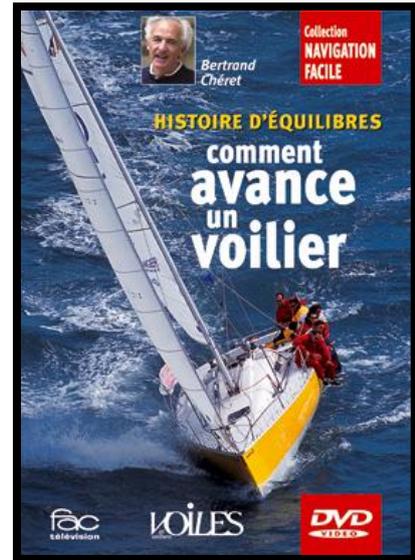
« Il faut une harmonie entre les différents éléments que sont le vent, la mer, le bateau et l'équipage et cette harmonie, c'est à chaque moment de hiérarchiser les forces et les placer à leur juste valeur... »

Durée : +/-120 minutes

Début de la séance : 20h15

Au programme :

Les 3 éléments ; la loi du milieu – ; les plans porteurs – le fonctionnement des profils ; les grands équilibres ; la voilure ; le gréement ; couple de voile – le sloop ; les modes de déplacement ; les mouvements parasites ; réglages en manœuvre ; le rôle de l'équipage.



Au plaisir de vous voir et recevoir ce vendredi 15 avril prochain.

Pascale Souvenir

Comment faire son pain à bord

En avitaillement de bouche en frais, à part le pinard, on doit pouvoir se passer de presque de tout sauf du pain...

C'est en effet non seulement très nourrissant grâce aux sucres lents qu'il contient, et bon pour la digestion avec les fibres végétales.

Charles vous montrera comment faire votre pain à bord le

vendredi 11 mars 2016 dès 20h00

Démonstration gratuite – aucun ingrédient à apporter



Pascale Souvenir

Un peu de théorie

1. Le signal sonore «trois sons brefs» signifie
 - A. je demande la manœuvre d'un pont mobile
 - B. je bats en arrière
 - C. je suis incapable de manœuvrer
2. Un grand aéroglesseur (bateau rapide) et une menue embarcation motorisée se croisent. Il y a danger d'abordage. Quelle affirmation est exacte ?
 - A. la menue embarcation s'écarte pour laisser passer le grand aéroglesseur
 - B. le grand aéroglesseur doit s'écarter pour laisser passer la menue embarcation
 - C. les deux bateaux doivent venir sur tribord pour passer à bâbord de l'autre

3. Le signal sonore «deux sons prolongés suivis d'un son bref» signifie
- A. je veux dépasser à votre bâbord
 - B. je veux dépasser à votre tribord
 - C. je veux virer sur bâbord
4. Un bateau peut-il en principe se laisser emporter par le courant sans utiliser un quelconque moyen de propulsion ?
- A. oui
 - B. uniquement si c'est possible sans aucune gêne pour la navigation
 - C. non
5. Comment s'approcher d'une aire de stationnement située sur un courant ?
- A. dans le sens du courant
 - B. à contre-courant
 - C. perpendiculairement au courant

Voir corrections page 13

Souper croisière automne 2016

Merci à Dominique Dejean d'animer l'activité croisière du BWYC et merci à Véronique Trouveroy pour le délicieux repas grec qu'elle nous a concocté à l'occasion du souper croisière du 23 janvier dernier.

Une chouette soirée et une belle destination !



Pour les distraits, Dominique et Luc vous proposent les îles Ioniennes : elles sont composées de sept îles principales près des côtes occidentales de la Grèce, ce qui leur a donné le nom de *Sept-Îles*. La végétation y est abondante, avec des forêts, grâce à un climat doux et relativement humide.



Week-end de navigation dans le Veerse Meer

Week-end de navigation du BWYC dans le Veerse Meer les 20 (soir) 21, 22 mai en flottille.

Le BWYC renoue cette année avec la traditionnelle sortie dans le Veerse Meer sous une formule nouvelle. Nous vous proposons de naviguer ensemble le week-end du 20 (soir) au 22 mai à bord de Spirit 28 au départ d'Arnemuiden.

Le Spirit 28 est un voilier habitable de 8,50 mètres conçu pour 4 personnes (voir 6 mais.. !).

http://www.voilesetvoiliers.com/fiche-technique/ship_id=26347/

Cinq « Spirit 28 » sont mis à notre disposition au « Watersport bedrijf de Arne » à coté du port d'Oranjeplaat (Veerse Meere) et ce à partir du vendredi après midi jusqu'au dimanche fin de journée.

<https://www.google.com/maps/place/@51.510108,3.703125,18z/data=!4m2!3m1!1s0x0:0xd04af6f02f2372a2?hl=nl&dg=dbrw&newd=1>

Le Club a obtenu un prix de location de 250 euros par bateau pour le week-end soit +/- 60 euros par personne.

Le Veerse Meere est le plan d'eau idéal pour ceux qui désirent, pour la première fois, skipper un voilier.

C'est aussi l'occasion pour « les vieux routards » du club d'encadrer cette sortie et de se retrouver, après une bonne navigation, autour d'un petit verre.

D'autres bateaux (propriétaires) se joindront à notre flottille et vous guideront vers l'Oosterschelde pour y passer la nuit.

Comment participer ?

Nous vous demandons de **composer** si possible **vos** équipage en fonction de vos aptitudes, vos affinités.

De prendre ensuite contact avec Luc De Myttenaere qui vous indiquera la procédure à suivre afin de réserver votre bateau.

Luc se fera également un plaisir de mettre en contact les personnes désireuses de trouver un équipage. (!!?)

Luc De Myttenaere

ldemyttenaere@gmail.com

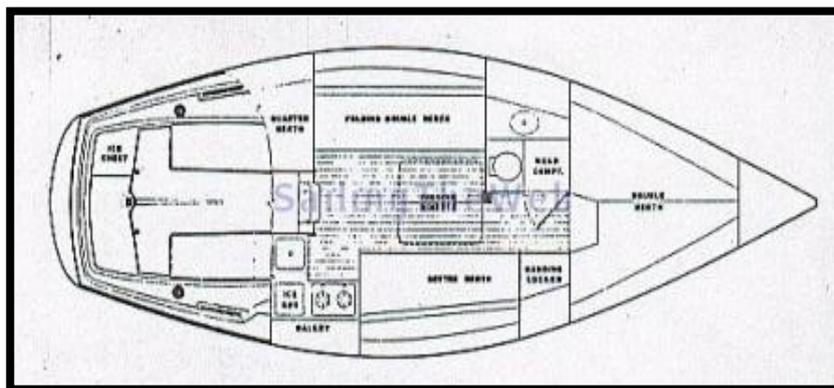
0476339462

Francis Pirson

frpirson@skynet.be

0477904380





Réponses aux questions théoriques

Ne trichez pas ! Réfléchissez avant de venir voir les réponses.

1. B
2. B
3. B
4. C
5. B

Les cours de secourisme



Merci à Luc de Myttenaere et son amie Martine Bouillon, infirmière urgentiste - enseignante honoraire HELV pour la formation de secourisme qu'ils ont donné en ce début d'année à nos membres et skippers.

Pascale Souvenir

La soirée GSK avec le Shanty Band

Cette année encore, Fun & Nautics de chez GSK a utilisé nos installations pour leur soirée annuelle annonciatrice de leur croisière.

Et le Shanty Band a mis l'ambiance toute la soirée et ils ont partagé leur joie d'être là.

Durant l'après midi, votre barmaid de choc a épluché 7.5 kg d'oignons et 3 kg de pommes de terre, rapé 1.3 kg de fromage, ciselé la salade Iceberg. Jimmy avait quant à lui préparé les croûtons et haché finement les jeunes oignons pour garnir la délicieuse soupe à l'oignon.



Et pour les curieux qui étaient absents ce vendredi 26 février dernier, je vous propose d'écouter cet enregistrement : <https://www.youtube.com/watch?v=OvBnUSXiNvU>

Durant la soirée, nous avons servi 44 sandwiches, 27 bols de soupe et un nombre incalculable de bières et softs.

Merci aux Gentils Membres qui nous ont assistés tout au long de cette longue soirée festive : Marc, André, Maguy et Charles.

Jimmy & Pascale

Rions un peu

Pourquoi, lorsqu'un bateau coule, crie-t-on « Les femmes et les enfants d'abord » ?

Parce qu'après, les requins n'ont plus faim.

Pascale Souvenir

Le verre du Conseil d'Administration

C'est devenu une tradition, chaque début d'année, les membres du Conseil d'Administration invite tous les Gentils Membres à venir prendre le verre de l'amitié.

Et bon nombre d'entre vous avez répondu présent. Une agréable soirée entre amis rassemblés autour d'une table et où les discussions vont bon train sur la voile, bien sûr ! What else ?



En primeur !

Le conseil d'administration du BWYC est heureux de vous annoncer que suite à des négociations avec la Commune de Wavre nous avons obtenu la réalisation d'un plan d'eau privatif pour nos membres. Un important budget y a été affecté.

Le personnel du Service Travaux et du Service des Sports, très efficace comme à l'accoutumée, ont travaillé d'arrache-pied afin de finaliser ce beau projet dans les meilleurs délais. En effet, le printemps arrive et vous serez nombreux à souhaiter en profiter.

Nous sommes très fiers de pouvoir vous montrer ci-dessous les premières photos de ce chantier important. D'ici quelques semaines les appointements et amarrages devraient être finalisés et mis à votre disposition.



Le lâcher de poissons aura lieu le 1^{er} avril.



Merci à Michel Prétat pour le bon suivi de ce dossier



Sortie avec Maca 5

23 février 2016 direction Wemeldinge pour une journée sur Maca 5

Tous les ingrédients sont présents pour nos débuts dans le monde de la voile. La météo annonce un vent de +/- 16 à 20 Nds, plein soleil et hélas une température de 4°C.

Notre skipper, Martin et une équipe composée de Pascale ma femme, Anne, Thierry, Simon et moi-même.

Présentation de chacun et puis directement dans le vif du sujet, Martin commence à expliquer à chacun ce qu'il faut faire.

Si certains de l'équipe ont de l'expérience, pour nous c'est le début et on essaie de s'adapter au langage typique d'un nouveau monde et d'aider à la manœuvre.

On quitte le ponton, on sort du port de Wemeldinge et direction le Zeelandbrug puis Zierikzee.

Martin se révèle être un excellent pédagogue très patient pour nous expliquer et nous laisser



apprendre à dominer la bête.

On commence les manœuvres pour changer de direction ou réussir à garder le cap voulu, parfois un peu brutalement pour moi. N'est-ce pas Martin ?

On réalise que l'on n'est pas ou mal équipés pour le froid et c'est une leçon à retenir car un peu de confort c'est important.

Arriver à Zierikzee balade dans la petite ville, petit

resto puis vient le moment du retour face au vent et au soleil.

Moyenne de vitesse 5- 6 Nds et pour garder le cap il faut anticiper les réactions du Maca 5.

Arrivés au port on arrime, on range, on prend l'apéro en discutant de cette belle journée pleines d'enseignements.

A part le froid se fut une journée merveilleuse et vivement la prochaine fois.

Merci à Martin et au reste de l'équipe.



Luc & Pascale Denis

Ne vous fiez pas aux dates indiquées sur les photos. Luc fait partie de ces distraits ...

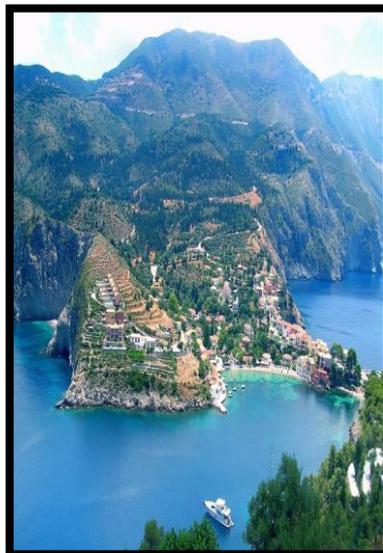
La croisière d'automne 2016



Les îles ioniennes en Grèce
avec « Ulysse comme complice ».

A ce jour, la flottille qui
partira de Lefkas est
composée de 26 membres
répartis sur un catamaran
et trois monocoques.

Tout ce petit monde
s' imagine déjà être à la
dernière semaine de
septembre en ces lieux
merveilleux.



Dominique Dejean

Le mot de la fin

La Newsletter n°32 paraîtra courant mai 2016

Bon vent à tous et n'oubliez pas de partager vos photos et textes (sous format Word).



Les voiles de Saint-Tropez
(septembre 2014 – Photo
Pascale Souvenir)